



## Fêtes de fin d'année - fermeture des bureaux

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale et du Service technique seront fermés du vendredi 22 décembre 2006 à 16h jusqu'au mercredi 3 janvier 2007 à 9h. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez atteindre la Police locale au numéro de téléphone 032 843 04 10.

## Avis aux demandeurs d'emploi

En raison de la fermeture de nos bureaux pendant les fêtes de fin d'année, nous prions les personnes qui doivent s'inscrire au chômage pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007, de s'annoncer à l'Administration communale avant le 22 décembre 2006. En cas d'urgence, durant la semaine du 27 au 29 décembre 2006, nous vous prions de prendre directement contact avec l'Office régional de placement, Pommier 9, 2001 Neuchâtel, tél. 032 889 68 18, le matin de 9h à 12h.

## Relevés des compteurs d'eau et d'électricité

Les relevés des consommations d'eau et d'électricité seront effectués du 3 au 17 janvier prochains dans l'ensemble de la Commune et nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux personnes mandatées pour cette tâche. Nous saisissons l'occasion de rappeler à tous les propriétaires d'immeubles que les locaux qui abritent les compteurs doivent en tout temps rester accessibles.

## Ordures ménagères – tournées de remplacement

Durant les fêtes, les ramassages des ordures ménagères auront lieu les :

- mardi 26 décembre 2006
- jeudi 28 décembre 2006
- mardi 2 janvier 2007
- jeudi 4 janvier 2007

## Mesures hivernales 2006-2007

Afin de prolonger les efforts amorcés depuis une année pour diminuer les dépenses communales, la décision a été prise de reconduire les mesures hivernales prise à fin 2005. En conséquence, le salage et le déneigement des routes communales seront à nouveau réduits durant l'hiver prochain. La priorité sera donnée à l'accès au Centre de secours, aux routes utilisées par les transports publics, à la route communale qui relie Cortaillod à Boudry où se forment de grandes congères par fort vent, aux routes en pente et à certaines places de parcs et, dans un deuxième temps, aux routes du Petit-Cortaillod et aux routes éloignées. Relevons que les routes privées ne seront pas du tout déneigées par les services communaux.

Nous ne rappellerons jamais assez que, d'une part, l'équipement de tout véhicule doit être adapté aux conditions hivernales des routes et que, d'autre part, l'on peut préférer, pour quelques temps, les transports publics. Nous vous remercions de votre compréhension.

---

## Nouvel horaire TN

Pour répondre aux impératifs financiers qui leur ont été imposés, les TN ont dû procéder à certaines adaptations de leurs prestations qui sont entrées en vigueur le 10 décembre dernier, avec le nouvel horaire. Les incidences de ces mesures sur Cortaillod sont les suivantes : sur la ligne 5b (Areuse-Cortaillod), les bus continuent de circuler toutes les 20 minutes, mais jusqu'à 21h uniquement (précédemment 23h54). Une nouvelle desserte relie directement la Place Pury à Saint-Aubin, via Areuse, Cortaillod, Bevaix et Gorgier, le vendredi à 23h50 et la nuit du samedi au dimanche à 0h20. Les courses à la demande entre Cortaillod et Bevaix tous les soirs à 23h04 sont supprimées. La fréquentation moyenne de ces différentes courses n'atteignait qu'un seul voyageur par soir.

---

## Four banal

Le Comité de l'Association du Four banal et le Conseil communal ont décidé de collaborer étroitement pour exploiter le Four banal, à savoir pour louer ce local et pour y organiser des activités diverses. Ce lieu chaleureux et convivial, situé à la rue des Courtils à proximité immédiate de l'Ecole enfantine de la rue de la Cure, est ouvert à tous et se prête particulièrement bien au déroulement de soirées entre amis, parents ou collègues de travail par exemple ; il peut accueillir une vingtaine de personnes et dispose de l'équipement suivant :

- deux fours à bois de 80 cm de diamètre ;
- bois de feu bûché ;
- matériel d'enfournage ;
- tables, chaises, vaisselle et couverts pour une vingtaine de personnes ;
- cuisinette équipée de 4 plaques électriques et d'un frigo ;
- W.-C., lavabos ;
- chauffage à gaz et électrique d'appoint ;

Le local est loué au prix de 90 fr. par jour, auquel il y a lieu d'ajouter 30 fr. pour l'utilisation d'un four ou 50 fr. pour les deux (y compris bois de feu). Il peut également être loué en semaine par demi-jour, au prix de 50 fr., pour y organiser l'anniversaire d'un enfant par exemple.

L'Administration communale se tient à disposition pour toute information complémentaire ou demande de location. Le site Internet communal ([www.cortaillod.ch](http://www.cortaillod.ch)) permet de consulter la disponibilité du local et de procéder à des demandes de réservation.

Le Conseil communal saisit l'occasion qui lui est donnée de souhaiter à toutes et à tous un joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et de former à votre attention ses meilleurs vœux pour 2007.